



Compte rendu de l'assemblée générale du 13 octobre 2017

Compagnie des archers de la Seulles

Ouverture de la séance : 18 h 45

Licenciés 2018 à ce jour : 44

Présents : 27 – Procurations : 5

Clôture : 21 h

-Rapport moral :

La séance est ouverte par l'accueil du Président de la compagnie, Désiré LENOËL, qui fait part de sa satisfaction pour les résultats sportifs obtenus durant cette saison 2016/2017. Il fait également état du bon avancement des travaux du jardin d'arc. Après 14 ans passés à la tête de la compagnie, Désiré LENOËL présente officiellement sa démission au poste de Président en remerciant toutes les personnes qui ont oeuvré avec lui au développement de l'association. Il insiste sur le plaisir qu'il a eu à présider cette compagnie et se rend disponible pour de futures fonctions.

Le rapport moral est accepté à l'unanimité

-Rapport sportif et d'activité :

Le vice-président, Philippe GODARD, présente le bilan sportif de la saison qui aura vu 12 archers décrocher 21 podiums dans les différentes compétitions en salle du Calvados.

A noter les performances suivantes :

- les titres de vice-champion du Calvados tir en salle pour Thomas ENGELS et Tim DORTEE,
- le titre de champion de Normandie pour Thomas ENGELS et la 8ème place de Tim DORTEE au régional

- une équipe de Courseulles en demi-finale aux championnats départementaux par équipes de clubs,

- les 3è et 4è places sur 29 équipes pour Courseulles aux arcades de Ouistreham,

Pour finir, une mention particulière pour Thomas ENGELS avec ses 14 premières places (extérieur, salle), ses titres de champion Normandie et vice-champion Calvados ainsi que ses participations aux championnats de France salle FFTA et universitaire.

-Point sur les modalités d'entraînement et l'organisation des séances :

Présenté par Laurent GAUTHIER et Emmanuel DORTEE.

Les créneaux horaires modifiés l'an dernier sont confirmés permettant aux formateurs de travailler avec les confirmés. Il est proposé des séances regroupant confirmés et débutant afin d'intégrer au mieux les nouveaux archers.

-Calendrier interne de la saison 2017-2018 :

Présenté Philippe GODARD

- dimanche 21 janvier 2018 : Célébration de la St-Sébastien à Douvres la Délivrande
- dimanche 20 mai 2018 : Bouquet provincial à Angy avec une délégation courseullaise (Oise)
- samedi 26 mai : Tir au drapeau
- dimanche 1^{er} juillet : Tir du Roy

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées.

-Commande des tenues et achats de matériel :

La commande annuelle de tenues sera lancée la semaine à venir avec une nouveauté : le bermuda, le t-shirt et la jupe. Elle sera gérée par Evelyne LECONTE. En matière de matériel, le stock disponible est mis à disposition de nos nouveaux adhérents (nous avons du faire face à l'arrivée de nombreux adultes gauchers). Il est demandé aux archers de veiller à leur matériel notamment aux viseurs (commande d'oeilletons lancée). Le matériel rendu en mauvais état pourra faire l'objet d'un prélèvement sur la caution.

- Point sur le chantier du jardin d'arc et présentation du bouquet provincial

Le chantier du jardin d'arc avance et le Président remercie les bénévoles et les sponsors pour leur aide et leur implication dans ce chantier d'envergure. La dernière étape majeure sera la pose des gardes. Une réunion de chantier a eu lieu cette semaine avec la municipalité pour l'apport d'un point électrique sur le site de l'Edit.

Jean-Luc RISINI présente l'objectif de ce jardin d'arc à travers un exposé sur les traditions de l'archerie française en développant notamment les pratiques du tir Beursault, du tir au Roy et la Saint Sébastien. Ce projet s'inscrit dans une politique d'ouverture voulue par la compagnie à savoir proposer à nos archers un maximum de pratiques du tir à l'arc dans un environnement qui s'y prête. Chacun sera libre de s'initier à toutes ces disciplines et cette diversité sera l'image de marque de la compagnie.

- Rapport financier :

Le rapport financier est ensuite présenté par Jean-René RIED, trésorier. La compagnie, tout en devant supporter sur plusieurs exercices le lourd projet du jardin d'arc, est en mesure de maintenir ses

investissements et ses dépenses de fonctionnement pour assurer à chacun de bonnes conditions pour pratiquer le tir à l'arc.

Accepté à l'unanimité.

-Questions diverses (accès au terrain, inscriptions aux concours, passages des distinctions):

Elisabeth SCOTTO D'APOLLONIA propose la création d'une mascotte pour la compagnie, projet qui est approuvé par tous les membres.

L'accès au terrain avec la mise en place d'un cadenas codé satisfait l'ensemble des archers. Les modalités de passage des distinctions sont plus lourdes à gérer ainsi les formateurs envisagent des séances de passage groupées entre débutants et confirmés.

- Elections du nouveau Conseil d'Administration et du nouveau Bureau

Sortants : Désiré LENOEL (démissionnaire de la présidence) – Philippe GODARD - Jean-René REID – Evelyne LECONTE – Henri VINCENT – Emmanuel DORTEEE – Patrick BARTH

Pas de nouveau postulant.

Le CA est élu à bulletin secret avec 32 voix (quorum atteint)

Après délibération du CA, le nouveau bureau est désigné et accepté par l'assemblée :

– Président (représentation, administration, presse et communication) :	Philippe GODARD
- Vice-Président (responsable chantiers, relations extérieures) :	Désiré LENOEL
- Trésorier : (gestion financière, investissements)	Jean-René RIED
- Secrétaire (chargée de l'intendance et de l'organisation) :	Evelyne LECONTE

Les membres du CA auront les fonctions suivantes :

- Responsable compétitions et arbitre :	Henri VINCENT
- Responsable matériel et arbitre en formation :	Patrick BARTH
- Responsable matériel et formateur :	Emmanuel DORTEEE

- Clôture de la soirée à 21h avec le verre des archers